

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

REALISATION D'UN MAGASIN DE BRICOLAGE ET D'UNE PEPINIERE ARTISANALE
7-9 boulevard de l'Ouest - 10600 La Chapelle Saint-Luc

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

L'Immobilière Européenne des Mousquetaires

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BEDNAREK Jean-Pierre

RCS / SIRET

3 3 4 0 5 5 6 4 7 0 0 5 7 5

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 41 de l'annexe de l'article R.122-2 du Code de l'environnement	Aménagement d'un parking de 305 places de stationnement (aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus).
Rubrique 39	Création d'une emprise au sol d'environ 13 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un magasin de bricolage formant un ensemble de 9155 m². Le bâtiment est constitué d'une façade en bardage blanc et d'une toiture terrasse partiellement végétalisée. Il est à RDC sauf étage ponctuel compris dans le volume principal. La hauteur à l'acrotère est de 10m depuis le TN relativement plat.

Réalisation d'une pépinière d'entreprise constituée de 10 lots et totalisant 835 m². Le bâtiment d'un niveau est couvert de toit à double pente en bac acier gris; les façades sont constituées de bardage blanc (idem magasin principal de bricolage) et de vitrages.

Réalisation d'un par de stationnement de 305 places (dernier calcul conforme loi ALUR), de voiries, cour de service et espaces verts plantés et cheminement piétonnier.

4.2 Objectifs du projet

Le projet concerne la création d'un magasin BRICORAMA et d'une pépinière artisanale, en lieu et place d'une ancienne galerie marchande Carrefour qui a été détruite. Ce projet va permettre un meilleur service, avec la création de nouveaux bâtiments commerciaux.

Cela va permettre de présenter une meilleure offre de proximité aux habitants de la commune, dans des bâtiments neufs et conformes aux normes actuelles.

Ce projet permettra la création d'emploi et rendra la commune plus attractive.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site du projet est actuellement un terrain vague, après la démolition récente de l'ancien bâtiment qui hébergeait une galerie marchande.

Le site étant anciennement occupé par des bâtiments commerciaux, il n'y aura donc que peu de déblais ou remblais.

Des places de stationnement perméables seront créés en majorité.

Une charte chantier propre sera mise en place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aire de stationnement de 305 places comportera les aménagements suivants :

- 289 places perméables dont 26 places électriques pré-équipées,
- 5 places électriques avec bornes,
- 6 places avec remorque,
- 5 places auto partage (Renault mobility)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
terrain d'assiette	40000 m ²
magasin de bricolage	9155 m ²
pépinière d'entreprise	835 m ²
espaces verts de pleine terre	4915 m ²
305 places de stationnement	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

7-9 boulevard de l'Ouest
10600 la Chapelle Saint-Luc

Coordonnées géographiques¹

Long. 04 ° 28 ' 05 " 6 Lat. 48 ° 30 ' 48 " 42

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux ZNIEFF dans un rayon de 3 km autour du site. ZNIEFF de type 1 : Aéroport de Troyes-Barbery (210015548) ZNIEFF de type 2 : Vallée de la Seine de la Chapelle-Saint-Luc à Romilly-sur-Seine (210009943)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection de biotope n'est présent sur la commune de La Chapelle Saint Luc.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun parc et réserve naturel sur la commune de La Chapelle Saint Luc.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Chapelle Saint Luc est concernée par un plan de prévention du risque inondation, approuvé le 13/04/2017. Le site n'est pas concerné. La commune de La Chapelle Saint Luc n'est pas concerné par un plan de prévention des risques technologiques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun site BASOL au droit du site. Aucun établissement BASOL n'est présent dans un rayon de 500 m autour du site. Un site BASIAS au droit du site. Deux sites BASIAS présents dans un rayon de 500 m autour du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de La Chapelle-Saint-Luc n'est pas situé dans un périmètre de protection de captage d'eau.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 à proximité.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé à proximité.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site va créer des zones perméables notamment par la création de places de stationnement perméables et l'implantation d'espaces verts et d'arbres. Cf.plan projet
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de La Chapelle Saint Luc n'est pas concerné par un plan de prévention des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque sismique : zone de sismicité 1 (aléa très faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le département de l'aube est concerné par un arrêté préfectoral méréule. Mais la ville de La Chapelle Saint Luc n'en fait pas partie. Aucun arrêté préfectoral pour les termites.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Concernant le risque radon, la commune est classée en catégorie 1.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- En phase chantier : trafic d'engins pouvant effectuer des livraisons et évacuation des déchets de démolition. - En phase d'exploitation : trafic lié aux véhicules des clients, employés, camions de livraisons et de collecte des déchets.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui de manière temporaire en phase chantier. Oui en phase exploitation, mais au vu de l'environnement, et étant donné que les parcelles étaient déjà occupé par un bâtiment à usage commerciales, les nuisances liées aux émissions sonores sont jugés comme faibles.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer des vibrations durant la phase chantier uniquement et ce de manière temporaire.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De l'éclairage public était déjà présent sur le site lorsqu'il y avait l'ancienne galerie marchande.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant le chantier, les émissions seront liées à la circulation des engins de chantier et d'évacuation des déchets.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le ruissellement sera limité par la présence de surfaces perméables (espace vert et places perméables).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées dans le réseau collectif.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase d'exploitation, les déchets seront : DIB, cartons, biodéchets. Ceux-ci seront triés puis recyclés ou revalorisés.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet concerne la construction d'un magasin BRICORAMA, d'une pépinière artisanale et la création d'un parking sur la commune de LA CHAPELLE SAINT LUC (10).

Ce projet va permettre de présenter une meilleure offre de proximité aux habitants de la commune.

Ce projet permettra la création d'emploi et rendra la commune plus attractive.

La confrontation du projet d'aménagement avec l'analyse des enjeux environnementaux révèle que le projet n'a pas d'effet sur les milieux naturels protégés, les zones humides et aura un effet positif sur les eaux superficielles, du fait de la diminution de la surface imperméabilisée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- Le projet n'engendrera pas d'enjeux majeurs en termes d'environnement,
- Le projet engendrera peu d'impact supplémentaire,
- Le projet augmentera les zones perméables sur site,
- Le projet n'est pas concerné par un périmètre de captage des eaux potables,
- Le projet n'est pas concerné par des risques inondations,
- Le projet ne se situe pas dans une zone naturelle remarquable,

Au vu des différents éléments présentés, nous ne pensons pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le <u>paysage lointain</u> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un <u>projet de tracé</u> ou une <u>enveloppe de tracé</u> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Cf. Etude environnemental A.D Environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le, 28/02/2020

Signature

IMMO MOUSQUETAIRES EST
RN4 - Lieu dit "Les Herbues"
55190 PAGNY SUR MEUSE
Tél. : 03 29 91 77 41 - Fax : 03 29 91 77 85
Siret 500 029 616 00077 - APE 6810Z